Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: IMIDASECT

Type(s) de produit:

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

 $\ensuremath{\mathsf{TP18}}$ - Insecticides, a caricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2017-0020

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:

FR-0010678-0000

Table des matières

Informations administratives	
miormations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
5. Conditions générales d'utilisation	11
5.1. Consignes d'utilisation	11
5.2. Mesures de gestion des risques	12
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	12
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	13
6. Autres informations	13

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

IMIDASECT			
BLATTES-BUSTER			

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de	Nom	Sharda Europe B.V.B.A
l'autorisation	Adresse	Heedstraat 58 1730 Asse Belgique
Numéro de l'autorisation	FR-2017-0020	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0010678-0000	
Date de l'autorisation	29/06/2016	
Date d'expiration de l'autorisation	14/12/2026	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Sharda Worldwide Exports Pvt. Ltd
Adresse du fabricant	Dominic Holm, 29th Road, Bandra 400050 Mumbai Inde
Emplacement des sites de fabrication	Dominic Holm, 29th Road, Bandra 400050 Mumbai Inde
	DTS OABE S.L. Polígono Industrial Zabale, Parcela 3 48410 Orozco (Vizcaya) Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	Sharda Worldwide Exports Pvt. Ltd
Adresse du fabricant	Dominic Holm, 29th Road, Bandra 400050 Mumbai Inde
Emplacement des sites de fabrication	HEBEI VEYONG BIO-CHEMICAL CO.LTD - 393 East Heping Road - Shijizhang Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3- yl) methyl]-N- nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	2,15

2.2. Type de formulation

GD - Gel pour application directe

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le dans conformément à la règlementation

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Intérieur, crevasses et fissures, blattes germaniques, professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Blatella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Nymphes Nom scientifique: Blatella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Adultes
	Stade de developpement. Addites
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application de manière ciblée d'appât dans des crevasses et fissures Description détaillée: -
	Taux d'application: Faible infestation : 0,1 g/m² Forte infestation : 0,2 g/m²
Taux et fréquences d'application	Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Faible infestation : 0,1 g/m²
	Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications:
	Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Faible infestation : 0,1 g/m²
	Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Faible infestation : 0,1 g/m² Forte infestation : 0,2 g/m²
	Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Faible infestation : 0,1 g/m² Forte infestation : 0,2 g/m² 1 goutte de 0,1 g est équivalent à 5 mm de diamètre
	Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Faible infestation : 0,1 g/m² Forte infestation : 0,2 g/m² 1 goutte de 0,1 g est équivalent à 5 mm de diamètre

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer le produit uniquement de manière ciblée sur des surfaces non susceptibles d'être lavées, par exemple derrière ou sous le réfrigérateur, sous l'évier, sous le four ou le chauffe-eau, dans les fissures et crevasses pouvant servir d'abris aux blattes.
- Ne pas appliquer sur des surfaces poreuses. Si cela n'est pas possible, appliquer le produit sur un morceau de plastique.
- Déposer le produit à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur).

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Intérieur, crevasses et fissures, non-professionels

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Blatella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: Blatella germanica

Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Blatte orientale Nom commun: Blatta orientalis Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: Blatte orientale Nom commun: Blatta orientalis Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application de manière ciblée d'appât par gouttes dans des crevasses et fissures

Description détaillée:

-

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Faible infestation : 0,2 g/m² Forte infestation : 0,3 g/m²

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Faible infestation : 0.2 g/m^2 Forte infestation : 0.3 g/m^2

1 goutte de 0,1 g est équivalent à 5 mm de diamètre

6 applications par an au maximum.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Seringue en PEHD de 3, 5, 10 et 15 g

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer le produit uniquement de manière ciblée sur des surfaces non susceptibles d'être lavées, par exemple derrière ou sous le réfrigérateur, sous l'évier, sous le four ou le chauffe-eau, dans les fissures et crevasses pouvant servir d'abris aux blattes.
- Si un nombre important de blattes est observé ou suspecté, appliquer la dose pour une forte infestation. Si seulement quelques blattes sont observées, appliquer la dose pour une faible infestation.
- Ne pas appliquer sur des surfaces poreuses. Si cela n'est pas possible, appliquer le produit sur un morceau de plastique.
- Déposer le produit à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur).

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et animaux de compagnie.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Intérieur, fissures et crevasses, blattes orientales, professionels

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description

exacte de l'utilisation autorisée
Organisme(s) cible(s) (y
compris stade de
développement)

Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

-

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application de manière ciblée d'appât dans des crevasses et fissures

Description détaillée:

-

Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Faible infestation : 0,2 g/m² Forte infestation : 0,3 g/m² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Faible infestation : 0,2 g/m² Forte infestation : 0,3 g/m² 1 goutte de 0,1 g est équivalent à 5 mm de diamètre 6 applications par an au maximum.
	Professionnel
Catégorie(s) d'utilisateurs	T Totassion in C.
Dimensions et matériaux d'emballage	Cartouche en PEHD de 30, 35, 50 et 100 g
4.3.1 Consignes d'utilisation	spécifiques
le réfrigérateur, sous l'évier, sous le four - Ne pas appliquer sur des surfaces po	nanière ciblée sur des surfaces non susceptibles d'être lavées, par exemple derrière ou sous ou le chauffe-eau, dans les fissures et crevasses pouvant servir d'abris aux blattes. preuses. Si cela n'est pas possible, appliquer le produit sur un morceau de plastique. s du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur).
4.3.2 Mesures de gestion des	s risques spécifiques
Se référer aux conditions générales d'uti	lisation
	ications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, secours et les mesures d'urgence pour protéger
Se référer aux conditions générales d'uti	lisation
4.3.4 Le cas échéant, les inst emballage	tructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son
Se référer aux conditions générales d'uti	lisation
4.3.5 Le cas échéant. les cor	nditions de stockage et la durée de conservation du produit

dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Intérieur, stations d'appât ouvertes

Type de produit

développement)

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de

Nom scientifique: Blatte germanique Nom commun: Blatella germanica Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: Blatte germanique Nom commun: Blatella germanica Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application de stations d'appât ouvertes Description détaillée:

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Faible infestation : 0,2 g/m², (une station d'appât contenant 0,75 g pour 4 m², une station d'appât contenant 1 g pour 5 m², une station d'appât contenant 1,2 g pour 6 m², une station d'appât contenant 1,4 g pour 7 m²) Forte infestation : 0,3 g / m², (une station d'appât contenant 0,75 g pour 2,5 m², une station d'appât contenant 1 g pour 3 m², une station d'appât contenant 1,2 g pour 4 m², une station d'appât contenant 1,4 g pour 5 m²)

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Faible infestation: 0,2 g/m², (une station d'appât contenant 0,75 g pour 4 m², une station d'appât contenant 1 g pour 5 m², une station d'appât contenant 1,2 g pour 6 m², une station d'appât contenant 1,4 g pour 7 m²).

Forte infestation : 0.3 g/m^2 , (une station d'appât contenant 0.75 g pour 2.5 m^2 , une station d'appât contenant 1 g pour 3 m^2 , une station d'appât contenant 1.2 g pour 4 m^2 , une station d'appât contenant 1.4 g pour 5 m^2).

6 applications par an au maximum.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Grand public (non professionnel)

Dimensions	et	maté	riaux
d'emballage			

Stations d'appât ouvertes en PEHD de 0,75 g, 1 g, 1,2 g, 1,4 g

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Si un nombre important de blattes est observé ou suspecté, appliquer la dose pour une forte infestation. Si seulement quelques blattes sont observées, appliquer la dose pour une faible infestation.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas ouvrir les stations d'appât.
- Les stations d'appât doivent être inviolables.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

- A la fin de la campagne de traitement, collecter les stations d'appât en vue de leur élimination.
- Ne pas laver les stations d'appât avant élimination.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et animaux de compagnie.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Extérieur, stations d'appât ouvertes

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Blatella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: Blatella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Extérieur

-

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application de stations d'appât ouvertes Description détaillée:

-

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 0.3 g/m^2 , (une station contenant 0.75 g pour 2.5 m, une station contenant 1.2 g pour 3 m, une station contenant 1.2 g pour 4 m, une station contenant 1.4 g pour 5 m)

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

0.3 g/m², (une station contenant 0.75 g pour 2.5 m, une station contenant 1 g pour 3 m, une station contenant 1.2 g pour 4 m, une station contenant 1.4 g pour 5 m) 6 applications par an au maximum.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Stations d'appât ouvertes en PEHD de 0,75 g, 1 g, 1,2 g, 1,4 g.

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- N'appliquer les stations d'appâts que sur les surfaces imperméables (i.e. terrasses, patios, ...).

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Appliquer uniquement dans des zones non susceptibles d'être mouillées ou inondées (protéger de la pluie, des eaux de lavage, des inondations)

- Ne pas ouvrir les stati	ions d'appât.
Les stations d'appât d	doivent être inviolables.
	ant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, e premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger
e référer aux conditions	s générales d'utilisation
5.4 Le cas échéa nballage	ant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son
	ne de traitement, collecter les stations d'appât en vue de leur élimination. ons d'appât avant élimination.
Tenir hors de portée d	des enfants et animaux de compagnie.
Conditions gé	nérales d'utilisation
1. Consignes d'u	utilisation

Ne pas utiliser lorsque les rejets vers les canalisations (égouts) ne peuvent être évités.

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc).
- Inspecter et si nécessaire remplacer le gel car les blattes laissent des sécrétions et fèces pour attirer leurs congénères.
- Le produit peut être utilisé pendant 3 mois sans remplacer les stations d'appâts ou le gel non consommé.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Vérifier les appâts une fois par semaine.
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel. Ne pas appliquer le produit en continue.
- Afin de protéger les oiseaux, les animaux domestiques et les mammifères, les cafards morts doivent être retirés de la zone traitée une fois par semaine.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Conserver hors de la portée des enfants.
- Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux enfants, aux animaux de compagnie et aux autres animaux non-cibles afin de limiter au maximum le risque d'empoisonnement.
- Ne pas utiliser le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : non applicable.
- Ce produit contient de l'imidaclopride, qui est dangereux pour les abeilles.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (ex. les insectes morts) dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à proximité d'une source alimentaire (animale ou humaine).
- Durée de stockage : 2 ans. Stocker à l'abri de la lumière.

6. Autres informations

Le produit contient un amérisa	Le	produit	contient	un	amérisar
--------------------------------	----	---------	----------	----	----------